

Le quorum étant atteint, Monsieur le Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ouvre la séance à 15h et fait lecture des pouvoirs.

1. Informations générales :

Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Formation et de la Vie Etudiante présente les dates et les différentes phases de l'évaluation HCERES. Il précise que les responsables des formations seront informés de son organisation fin septembre (après la rentrée universitaire).

Madame Dorothée CALLENS, Vice-Présidente déléguée à la réussite de l'étudiant et à la vie étudiante donne les dates d'accueil et d'orientation des étudiants (DEM²O, soirée parents, JPO ...)

Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Formation et de la Vie Etudiante fait le point sur le nombre de candidatures Parcoursup et Mon Master. Les chiffres sont en légère hausse pour Parcoursup et MonMaster. Le nombre de candidatures en master FI est en hausse, celui des masters FA en baisse.

Monsieur Michèle LABOUR précise que le positionnement sur le site MonMaster est pénalisant pour l'IAE.

2. Approbation du Diplôme d'Université FLE :

Ce point est présenté par Mme Valérie RICHARDOT, Directrice de l'UA Lettres Langues Arts, Directrice de la Plateforme des Langues et Certifications. Elle précise que ce DU a été fermé suite au COVID mais que la demande est présente, d'où la réouverture de ce DU à la rentrée 2023-2024. Entre 25 et 30 étudiants sont attendus cette rentrée, environ 60 la rentrée suivante.

Monsieur Bachir ZOUDJI demande comment s'inscrire en DU FLE ?

Un mail doit être envoyé à Madame Valérie RICHARDOT puis un test de niveau sera effectué.

Monsieur Bachir ZOUDJI demande si une communication sera faite à ce sujet ?

Madame Valérie RICHARDOT fera une communication auprès des responsables pédagogiques.

Suite aux questions, il est également précisé que les frais sont à la charge de l'étudiant, soit 3 943 €, il n'est pas possible de payer en plusieurs fois. Les étudiants doivent s'acquitter de cette somme en s'inscrivant et cela leur permet ensuite d'avoir leur visa.

Les cours débuteront en octobre.

La maquette DUFLE est adoptée à l'unanimité.

3. Approbation de la composition des commissions d'examen des vœux Parcoursup :

Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Formation et de la Vie Etudiante présente ce point, à savoir la liste des formations et la composition des commissions d'examen des vœux.

La composition des commissions d'examen des vœux Parcoursup est adoptée à l'unanimité.

4. Approbation de la composition des commissions d'examen des vœux Mon Master :

Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Formation et de la Vie Etudiante présente ce point.

Monsieur Bachir ZOUDJI demande qui a désigné les différents membres pour les masters STAPS ?

Monsieur Franck BARBIER lui répond que le tableau reprend l'envoi fait par les composantes.

Ce point est adopté avec 17 voix pour, 2 votes contre.

5. Approbation du règlement des examens UPHF :

Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Formation et de la Vie Etudiante aborde ce point et précise qu'il y a peu de changements. Des modifications ont été apportées pour faire face à différentes situations : crise Covid, guerre en Ukraine ...

Ce point est adopté à l'unanimité.

6. Approbation du règlement des examens IUT :

Monsieur Dorian PETIT présente ce point et précise les changements effectués par rapport à l'ancien règlement.

Ce point est adopté à l'unanimité.

7. Approbation du règlement des examens l'ISH :

Madame Valérie RIVHARDOT présente ce point.

Des remarques sur les articles 6,9 et 16 sont émises par Monsieur Dorian PETIT. Le règlement des examens de l'ISH sera modifié et soumis au vote au prochain conseil.

8. Approbation du vadémécum des MO/MP :

Monsieur Olivier GOUY, chargé de mission MO/MP présente ce point et précise les changements apportés à ce vadémécum par rapport à celui de l'an dernier. Il précise que l'offre des MO et MP pour la rentrée 2023-2024 n'apparaît pas car elle n'est pas encore stabilisée à ce jour.

La modification majeure sur ce Vadémécum est en relation avec la notation : les évaluations ayant lieu en contrôle continu, ne peuvent pas toutes être sous la forme d'un QCM. Les étudiants ne doivent pas choisir leur module en fonction des notes obtenues les années précédentes mais rapport au contenu.

Monsieur Michel Labour précise que certains QCM sont très bien élaborés et qu'il ne faut pas les rejeter systématiquement.

Monsieur Olivier GOUY précise que dans certains modules, les QCM étaient les mêmes chaque année, cela

ne permettait pas d'évaluer correctement la progression des étudiants.

Monsieur Michel Labour précise aussi que dans le cas de QCM en distanciel, on ne sait pas vraiment si c'est l'étudiant lui-même qui fait l'évaluation ou s'il est aidé.

Monsieur Bachir ZOUDJI précise également que les modules ont énormément d'importance dans les maquettes des formations.

Monsieur Franck BARBIER, lui rappelle donc la nécessité de modéliser les formations en compétences.

Monsieur Jérémy TOMASI évoque le cas des situations spécifiques (étudiants en situation de handicap, SHN...), monsieur Olivier Gouy lui répond que ces étudiants sont déjà pris en compte.

Madame Sylvie SCOYEZ attire l'attention sur le calendrier des modules et sur le fait que ceux-ci commencent en septembre, tous les étudiants ne sont pas encore inscrits.

La réponse est faite par Messieurs Olivier GOUY et Frank BARBIER qui précisent qu'il n'y aura plus d'inscription « étudiant sans carte » mais que des connexions seront établies avec les outils de candidatures.

Ce point est adopté à l'unanimité.

9. Questions diverses :

Monsieur Jérémy TOMASI, demande quand les MCC de l'INSA seront votées ?

Monsieur Franck BARBIER lui répond que le règlement des examens de l'INSA (MCCC) sera évoqué lors du prochain conseil, en septembre.

En l'absence d'autre question, Monsieur le Vice-Président clôt la séance à 16h55.

Étaient présents

M. BARBIER, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Membres présents avec voix délibérative :

Collège 1 : M. ZOUDJI

Collège 2 : Mmes et MM RICHARDOT, SCOYEZ, GOUY, LABOUR, PETIT

Collège 3 : MM PITON et PODSADNY

Collège 4 : Mme ALLARD ET M. TOMASI

Membre invité :

Mme CALLENS, Vice-Présidente déléguée à la réussite de l'étudiant et à la vie étudiante

Pouvoirs :

M. LAMBRECHT à Mme ALLARD

Mme BOULEKBACHE à M. PODSADNY

Mme MORIN à Mme SCOYEZ

M. TRENTESAUX à M. GOUY

M. TRICOTEAUX à Mme RICHARDOT

M. COSTERMANS à M. PETIT

Mme CHARLES à M. PITON

M. FONTAINE à M. TOMASI

Mme DEGUISE à M. ZOUDJI

Fait à Valenciennes, le 5 juillet 2023.

Le Vice-Président du Conseil
de la Formation et de la Vie Etudiante,



Pr. Franck BARBIER